



Ministère de l'Intérieur,  
de l'Outre-mer  
et des Collectivités territoriales

Ministère de l'Immigration,  
de l'Intégration,  
de l'Identité nationale  
et du Développement solidaire

Ministère de la Justice

Paris, le 6 juin 2008

### **Note aux rédactions**

Dans le cadre de la Présidence Française de l'Union Européenne, le **Conseil informel Justice et Affaires intérieures** se déroulera les **7 et 8 juillet 2008 à Cannes**, selon le programme suivant :

**7 juillet au matin : Conseil Intérieur**

**7 juillet après-midi : Conseil Immigration**

**8 juillet au matin : Conseil Justice**

Les journalistes et équipes techniques souhaitant couvrir ce Conseil informel doivent dès à présent faire leur demande d'accréditation sur le site internet de la Présidence Française de l'Union Européenne :

<https://medias.ue2008.fr/>

Les badges presse seront remis sur les lieux du Conseil, au Palais des festivals de Cannes du vendredi 4 au mardi 8 juillet.

#### **DEMANDES TECHNIQUES**

**Pour toutes les demandes techniques des médias audiovisuels, il convient de remplir et de renvoyer le formulaire joint à cette note avant le 15 juin à l'opérateur CWT Meetings & Events : [jai.audiovisuel@free.fr](mailto:jai.audiovisuel@free.fr)**

Il s'agit notamment des demandes portant sur :

- les aires de régie des véhicules, l'énergie, l'installation de lignes téléphoniques ADSL ou numéris, les cabines radios;
- les prestations techniques hors nodal : postes commentateurs, play out, moyens stand up, moyens de montage;
- les prestations techniques liées au nodal : demandes de signaux inter et/ou caméras isolées, demande de signal audio.

#### **Contacts presse :**

Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales  
Jocelyne Paris - 01 40 07 26 78

Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire  
Sandrine Spinosa-Guébin - 01 77 72 62 11

Ministère de la Justice  
Véronique Marcillac - 01 44 77 67 78